

COMMUNE DE SARDENT
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2026/27

L'an deux mil vingt-six, le 28 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme AUGUSTYNIAK, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/04/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 14

Étaient présents : MMES ANGELINI Patricia, CADILLON-LAPORTE Fanny, CANTHE Sandrine, BELINGER Emmanuelle, THELIOL Angélique, VINCENT Christine, MS, AUGUSTYNIAK Jérôme, CHASSAGNE David, CANDORET Jérôme, CHAVASTELON Pierre, COURAUD Cédric, GAUTHIER Christian, RANQUET Guillaume

Étaient absents et excusés : Mme TERRACOL Sandra
M Pierre DUGUET donne pouvoir Mme THELIOL Angélique

Secrétaire de séance : M Pierre CHAVASTELON

Objet : Affectation des résultats 2025 BUDET PRINCIPAL (16800)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Fanny CADILLON LAPORTE 2^{ème} r Adjointe au Maire, après avoir entendu ce jour le compte financier unique du budget assainissement 16802 de l'exercice 2025,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé de fonctionnement,

Considérant les éléments suivants :

***Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté 002	179 811,04
Résultat d'investissement antérieur reporté 001	51 197,27

***Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2025 :**

Solde d'exécution de l'exercice (220 204,31 – 306 225,17)	- 86 020,86
Résultat d'investissement antérieur reporté 001	51 197,27

Excédent d'investissement cumulé	- 34 823,59
----------------------------------	-------------

***Restes à réaliser au 31 décembre**

Sur dépenses d'investissement	0,00
Sur recettes d'investissement	0,00
Solde net des restes à réaliser :	0,00

***Excédent de financement de la section d'investissement au 31/12/2025**

Rappel du solde d'exécution cumulé	- 34 823,59
Rappel du solde net des RAR	0,00

Excédent de financement - 34 823,59

***Résultat de fonctionnement à affecter :**

Résultat de l'exercice 2025 (1060 117,18 – 837 280,79)	222 836,39
Résultat de fonctionnement antérieur reporté 002)	179 811,04

Total à affecter 402 647,43

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement 1068	34 823,59
2) Affectation complémentaire en réserves	0,00
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé 002	367 823,84

TOTAL AFFECTE 402 647,43

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

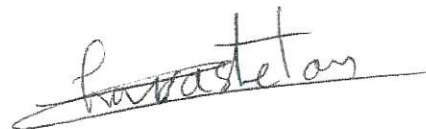
- Affectent les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie
Pour copie conforme
En Mairie, le 28/04/2026
Publié, le 07/05/2026
Transmis, le 05/05/2026
Certifié exécutoire
Le Maire, Jérôme AUGUSTYNIAK

Le secrétaire de séance, Pierre CHAVASTELON



The image shows a blue ink signature of Jérôme Augustyniak over a circular official stamp of the Mairie de Sardent. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SARDENT' and '13 CREUSAL'.



The image shows a blue ink signature of Pierre Chavastelon.